

Il y a toujours un destroyer affecté, à tour de rôle, au commandement de l'OTAN. En outre, deux navires d'appui, qui ne sont pas affectés eux-mêmes auprès du commandant suprême allié de l'Atlantique (SACLANT), peuvent participer aux opérations de l'OTAN dans l'Atlantique. L'effectif total des forces engagées s'élève à 5,000 personnes.

- f) De plus, le Canada compte un effectif de 250 personnes affectées à notre délégation auprès de l'OTAN, à l'état-major militaire international au Quartier général de l'OTAN, au Commandement allié en Europe (ACE), au Commandement allié de l'Atlantique (ACLANT) et à d'autres commandements moins importants.

Conformément aux clauses du Traité de l'Atlantique Nord, le Canada et les États-Unis ont signé, en 1958, l'Accord concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de défense aérienne nord-américain (NORAD) qui définit le cadre de la coopération en matière de défense aérospatiale et fait de NORAD un commandement collectif qui assume le contrôle opérationnel des forces affectées, attachées ou autres, qui sont fournies par les deux gouvernements en vue de défendre l'Amérique du Nord. Le Canada n'est pas obligé par cette entente de fournir un effectif précis au NORAD, mais à l'heure actuelle il lui assigne les forces spécialisées suivantes et les effectifs qui les composent, ainsi que les quartiers généraux et services de soutien nécessaires:

- les 3 escadrons d'intercepteurs CF-101B Voodoo, basés à Chatham (N.-B.), à Bagotville (Québec) et à Comox (C.-B.);
- les 24 radars à longue portée du réseau Pinetree situés dans le sud du Canada, de Gander (T.-N.) à Holberg (C.-B.);
- l'unité de repérage des satellites située à Cold Lake (Alberta) et l'unité d'identification et de repérage des satellites située à St. Margaret's (N.-B.);
- le centre de contrôle de la 22^e région du NORAD, situé à North Bay (Ontario); et
- l'Unité du Commandement de l'interception d'appui, située à St. Margaret's (N.-B.).

En temps de crise internationale, un quatrième escadron d'intercepteurs CF-101B normalement utilisés pour l'entraînement est également placé sous le contrôle opérationnel du NORAD. Pour l'année financière 1979-1980, le nombre prévu d'années-hommes imputées à ces activités est le suivant: militaires: 6,210 et civils: 2,028. Ces chiffres ne comprennent pas les 20 militaires des Forces canadiennes affectés aux quatre principales stations du réseau de pré-alerte avancée, au Canada. En plus des éléments précédents affectés à NORAD au Canada, 84 militaires canadiens sont en service au sein du NORAD aux États-Unis, au quartier général du NORAD/Centre des opérations de combat (Colorado Springs) et aux quatre centres de contrôle régionaux du NORAD.

LE CENTRE D'EMPLOI DU CANADA—BROCKVILLE (ONTARIO)

Question n° 850—M. Cossitt:

Le fonctionnement et la gestion du Centre de main-d'oeuvre de Brockville (Ont.) ont-ils fait l'objet de plaintes de la population desservie par ce centre

Questions au Feuilleton

qu'elle jugerait impropre à remplir ses fonctions de service public et, le cas échéant, le gouvernement est-il disposé à ordonner une enquête approfondie et à remanier les services du Centre dans l'intérêt de la population de Brockville et de la région?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): La commission a reçu des plaintes portant sur certains aspects des services offerts à Brockville. Des mesures ont été prises afin de répondre directement à ces plaintes et de les corriger dans la mesure du possible. Dans le cadre du processus permanent d'étude des CEC de la commission, la direction s'est penchée sur les problèmes signalés et a pris les mesures qui s'imposaient.

MEER—LES PROJETS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE PEMBINA

Question n° 957—M. Elzinga:

1. Depuis 1974, le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il financé des projets dans la circonscription de Pembina et, le cas échéant, quels étaient, dans chaque cas, a) le nom du projet, b) son coût total, c) le montant de la contribution du gouvernement?

2. Le Ministère entend-il financer des projets dans un avenir rapproché et, le cas échéant, quels sont, dans chaque cas, a) le nom du projet, b) le montant approximatif de la contribution du gouvernement?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): En ce qui concerne le ministère de l'Expansion économique régionale, la réponse est la suivante:

1. En vertu de l'entente auxiliaire Canada-Alberta sur l'aide au traitement des produits alimentaires.

a)	b) \$	c) \$
Legal Alfalfa Products Ltd.	1,403,078	117,053.00
Poloway Fertilizer Sales Ltd.	65,474	4,583.50
Falls Holdings Ltd.	23,250	1,511.50
Fort Saskatchewan Bakery Ltd.	9,970	997.00
Champion Feed Services Ltd.	1,568,633	172,549.50
Raven's Poultry Farms Ltd.	379,191	28,439.00
John Wasmuth & Michael Hartley	44,568	5,794.00
Fort Saskatchewan Bakery Ltd.	19,390	1,939.00
Radway Fertilizers Ltd.	61,474	5,225.50

Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP)

Aide à l'aménagement hydraulique

a)	b) \$	c) \$
892 puits	1,471,964*	367,991
100 fosses-réservoirs	249,391	37,390
8 barrages d'abreuvement	23,300	2,330
5 projets d'irrigation	62,820	3,141
Projet communautaire du réseau d'irrigation de refoulement des eaux de Highridge	7,200	3,600

*En raison du temps qu'il faut pour rechercher les dossiers des 1005 projets de cette catégorie, l'ensemble des coûts a été évalué en se fondant sur les statistiques recueillies au cours des ans. Les dossiers de l'ARAP montrent, qu'en moyenne, l'ensemble des coûts relatifs aux subventions accordées sont de 4.0:1 pour les puits, 6.67:1 pour les fosses-réservoirs, 10:1 pour les barrages d'abreuvement et 20:1 pour les petits projets d'irrigation.

Entente sur les centres de services agricoles

a) Westlock—Rapport de l'expert-conseil concernant les projections de la demande en eau et l'évaluation des améliorations qu'il faudra apporter à l'infrastructure.	b) \$17,218	c) \$12,913
---	-------------	-------------